

Réf: Dossier 254907

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MC FRESH & KONAN » en abrégé « MC FRESH & KO »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé
Williamsville, Lot 8, Ilot 277

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MC FRESH & KONAN » en abrégé

« MC FRESH & KO »

Objet : Evénementiels ; Restaurations ; Location ; Vente et Distribution ; Diverses prestations ; L'acquisition la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement toute opération financières commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé
Williamsville, Lot 8, Ilot 277

Dirigeant(s) Mme AYAWA MARIE CLAIRE ÉPOUSE ADON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05897 du 09/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72185/GTCA/RC/2023 du 09/10/2023

